

# Yemaya

N° 12

LETTRE DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRES DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE

AVRIL 2003

## Editorial

Chères amies, chers amis,

Ce numéro est consacré plus particulièrement aux femmes de la pêche en Europe. On y trouvera le compte-rendu d'une réunion organisée par la Commission européenne pour débattre des moyens de mieux mettre en évidence l'importance des femmes dans les populations de pêcheurs. C'était la première fois que la Commission organisait une telle réunion.

Il est encourageant de constater qu'on est enfin prêt à reconnaître la contribution des femmes à la fois pour leur participation à des activités de transformation, de commercialisation, d'aquaculture et même de capture et aussi pour l'appui qu'elles apportent au sein de la famille et dans la profession. Au cours de cette réunion, des femmes ont cependant fait remarquer qu'on devrait valoriser davantage le rôle des femmes dans la famille et dans la communauté car elles contribuent grandement à y maintenir et développer le tissu socioculturel.

Certains s'interrogent : des mots comme communauté, tissu social, cohésion sociale ont-ils vraiment leur place dans les débats sur la pêche ? Alors qu'en de multiples endroits du monde la pression s'accroît sur les ressources halieutiques et que l'on observe de plus en plus distinctement le poids des facteurs institutionnels, la réponse semble presque évidente. En effet, là où existent une certaine cohésion et des structures communautaires solides, il est plus facile de mettre en place et de maintenir des systèmes visant à assurer une exploitation durable et équitable des ressources halieutiques. Et il est clair qu'en période de crise de bonnes institutions sont particulièrement indispensables.



## Sommaire

Union européenne.....	2,4,5
Chili.....	6
Tanzanie.....	7
Publication.....	9
Informations...10,11	
Film.....	12

Il ne faut pas négliger ces aspects, il ne faut pas sous-estimer le rôle des femmes au sein des ménages, des structures communautaires. Elles sont les garantes du lien social, de la cohésion sociale. Et cela est particulièrement vrai dans les milieux de la pêche où l'homme est souvent en mer tandis que la femme s'occupe de presque tout le reste à terre.

Là où elles ont été admises dans les processus décisionnels, les femmes ont souvent apporté une perspective communautaire aux débats. Elles ne se sont pas contentées d'appuyer certaines revendications des pêcheurs et de faire connaître leurs préoccupations de travailleuses du secteur de la pêche. Elles ont également soulevé des problèmes plus généraux de qualité de la vie pour l'ensemble de la communauté : éducation, santé, logement, sécurité sociale, eau potable... Ce comportement est bien normal car le bien-être de la famille et de la communauté repose largement sur les épaules des femmes.

Elles ont amené dans le débat un éclairage particulier, à savoir que la pêche sert d'abord à faire vivre les gens et qu'il faut d'abord améliorer les conditions de vie et de travail. Les aspects techniques et environnementaux (de la pêche) sont indissociables d'aspects socio-économiques (qui ne sont pas particuliers à la pêche). Cela est évident, et il faut clairement adopter une approche qui tienne effectivement compte de toutes ces interconnexions et qui accorde une juste place aussi bien aux femmes qu'aux hommes dans les instances décisionnelles.

Si vous voulez faire paraître un texte dans Yemaya n° 13, n'oubliez pas de nous le faire parvenir avant le 15 juillet 2003.

## Union européenne

### Vers un nouveau monde ?

*On s'intéresse finalement à la place des femmes dans la pêche européenne. Mais il y a encore beaucoup à faire pour que leur apport soit reconnu à sa juste valeur*

par **Cornelie Quist**, membre de l'ICSE, personne à contacter pour *VinVis*

Les 23 et 24 janvier 2003 s'est tenue à Bruxelles une conférence pour débattre des voies et moyens qui permettraient de soutenir et de renforcer, dans le cadre de la nouvelle Politique commune de la pêche (PCP), le rôle des femmes dans le secteur de la pêche en Europe. C'était la première fois que la Commission européenne organisait une réunion sur ce thème. Autre fait marquant : la majorité des participantes venaient de communautés de pêcheurs.

« C'est un monde nouveau ! » : tels ont été les premiers mots lancés par Franz Fischler, commissaire chargé de l'agriculture, de la pêche et du développement rural, lorsqu'il s'est retrouvé devant 150 femmes réunies pour cette conférence. La plupart venaient de communautés de pêcheurs de divers pays membres de l'Union européenne. Mais il y avait aussi une petite délégation de la Norvège et de l'Islande, qui ne font pas partie de l'UE.



Dans son allocution d'ouverture, Franz Fischler a dit que le rôle des femmes n'était toujours pas bien documenté, et encore moins compris. « Les récentes statistiques prouvent que vous participez activement à la transformation du poisson, à sa commercialisation. On vous trouve dans l'aquaculture et aussi dans la pêche. Environ 84 000 femmes travaillent dans ces

diverses activités, et cela représente 22 pour cent de tous les emplois du secteur de la pêche. Le travail qu'effectuent les femmes au sein du ménage ou en appui à l'activité professionnelle n'est généralement pas rémunéré, et souvent cela n'est d'ailleurs pas considéré comme du travail. Or ce rôle devient particulièrement important en période de crise lorsque les femmes sont un élément déterminant pour maintenir la stabilité des communautés et des familles. C'est pour cela que nous devons prendre en considération la contribution des femmes dans les études que nous entreprenons, dans les décisions que nous prenons pour le secteur de la pêche ».

M. Fischler rappelle aux personnes présentes qu'une meilleure participation des diverses parties prenantes de la PCP est l'un des aspects majeurs de la réforme de la PCP adoptée par le Conseil de l'Europe en décembre dernier. La nouvelle PCP prévoit des objectifs de gestion sur le long terme, elle limite l'effort de pêche, elle propose d'arrêter à la fin de 2004 toute aide publique au renouvellement de la flotte, elle préconise aussi une harmonisation plus efficace des contrôles au sein de l'Union européenne. M. Fischler affirme que ces changements profiteront au secteur de la pêche et aux régions maritimes concernées.

Puis Mme Rosa Miguelez Ramos, vice-présidente de la Commission de la pêche du Parlement européen, a pris la parole. Bien que les femmes aient toujours apporté leur travail à la pêche, à la famille, à la communauté, elles ont toujours été comme invisibles, non reconnues. Il est temps, dit-elle, que cela change, que les femmes puissent participer aux prises de décisions, s'instruire et se former et obtenir les moyens nécessaires pour avoir une activité économique. Elle regrette que la présente conférence ait été organisée après l'adoption de la réforme de la PCP par le Parlement européen. Elle regrette aussi qu'on n'ait pas fait une place plus large aux femmes dans cette PCP. Elle conclut en disant que la Commission européenne devra maintenant montrer qu'elle se veut sérieuse en matière de participation des femmes, notamment en favorisant au niveau européen leur rapprochement au sein de réseaux.

La première journée de la conférence a été consacrée à *L'Etude du rôle des femmes dans le secteur de la pêche*. Ce travail a été réalisé pour la Commission européenne par le groupe de consultants MacAlister Elliot and Partners Ltd (voir [http://europa.eu.int/comm/fisheries/doc\\_et\\_publ/pub\\_en.htm](http://europa.eu.int/comm/fisheries/doc_et_publ/pub_en.htm)). Ses conclusions sont présentées par Jorgen Holmquist, directeur de la Direction générale des pêches à la Commission européenne. Il en ressort un tableau étonnamment homogène du rôle et de la situation des femmes de la

pêche dans tous les pays membres de l'UE. Elles sont surtout présentes dans le secteur de la transformation puis, à un degré moindre, dans l'aquaculture. Partout il y a très peu de femmes dans les opérations de capture proprement dit. Dans les pêches de capture en particulier, la femme est surtout une « conjointe collaboratrice » qui s'occupe de la comptabilité et des contacts avec la criée, la banque et l'administration. Selon cette étude, les principaux obstacles à une meilleure participation des femmes aux diverses activités de la filière pêche sont les suivants : le temps consacré aux enfants, pratiquement pas de participation aux processus décisionnels au sein des organisations professionnelles et syndicales, peu de perspectives d'amélioration du parcours professionnel dans ce secteur. Dans le monde de la pêche, ou bien le travail des femmes n'est pas rémunéré ou bien il est mal rémunéré.

Jorgen Holmquist invite alors les participantes à faire connaître leurs réactions, et elles sont nombreuses à intervenir. Voici un résumé des propos tenus :

- Plusieurs personnes disent que cette étude ne reflète pas convenablement le rôle des femmes. Elle se fonde trop sur des données de référence médiocres en négligeant l'entretien direct avec les femmes de la pêche. Sa tonalité est globalement plutôt pessimiste : on ne cite guère d'exemple de femmes ayant réussi dans cette filière.
- Certaines ont critiqué l'approche des auteurs qui limiterait le rôle des femmes de la pêche à leur travail formel dans le secteur. Or les femmes sont aussi des actrices essentielles pour maintenir la communication et la cohésion sociale au sein des communautés. Sans l'appui des femmes, il n'y a guère d'avenir pour les populations littorales très dépendantes de la pêche. Il aurait fallu accorder plus d'attention au rôle que pourraient jouer les femmes pour représenter les intérêts de la pêche et de ses communautés.
- Certaines personnes ont dit qu'on n'a pas assez fait ressortir le rôle des femmes en matière de sécurité et sur les problèmes relatifs aux équipages.
- Des femmes représentant la pêche en eau douce ont dit qu'on ne parle pas du tout d'elles dans cette étude, que dans ce secteur il y a davantage de femmes à la capture.
- Les représentantes du secteur de la transformation en Bretagne, France, s'étonnaient que l'étude recommande d'accorder des aides aux employés de ce secteur pour leur permettre de trouver des débouchés plus intéressants dans d'autres

branches. La transformation du poisson est une vieille activité artisanale et si ces ouvrières d'usine disparaissent, c'est tout un savoir-faire qui sera perdu. Pourquoi n'a-t-on pas au contraire préconisé une amélioration des conditions de travail, et donc de l'image de marque de la profession ?

- Plusieurs femmes ont exprimé leur inquiétude face au déclin de la petite pêche qui a provoqué une désintégration de leurs communautés, des problèmes économiques et sociaux et un exode de la population. Elles s'inquiètent aussi de l'image de marque médiocre du secteur de la pêche et voudraient bien savoir comment on pourrait remédier à cet état de chose. Elles déplorent que les décideurs ne s'intéressent pratiquement qu'aux aspects techniques et environnementaux et vraiment fort peu aux questions sociales et économiques.
- Les femmes ont à plusieurs reprises attiré l'attention sur les gros pollueurs de l'environnement marin. Il faut mettre en pratique le principe pollueur = payeur et accorder des indemnités aux familles de pêcheurs qui sont victimes d'une grosse pollution. Et l'indemnisation doit être versée aussitôt sans attendre des années après la catastrophe.
- Les participantes ont estimé qu'il est très important pour elles d'avoir leurs entrées dans les organisations professionnelles (coopératives locales, organismes nationaux...) et de pouvoir participer aux processus décisionnels. On a également suggéré que les femmes soient représentées dans les Conseils consultatifs régionaux prévues dans le cadre de la nouvelle Politique commune de la pêche (PCP).

M. Holmquist répond qu'il partage la plupart des préoccupations qui ont été exprimées par les participantes. Il admet que l'étude sur le rôle des femmes dans la pêche est incomplète mais qu'il faut considérer la chose comme un point de départ pour attirer l'attention sur le rôle des femmes dans la pêche et pour qu'elles y trouvent une plus large place.

Le deuxième jour de la conférence, les participantes ont été informées des aides financières disponibles dans le cadre des divers programmes européens pertinents. Il y a eu malheureusement une surdose de communications et pas assez de temps pour poser des questions et débattre. Et il est évident que pour pouvoir accéder à ces programmes, il vaut mieux bénéficier de la bonne volonté et de l'intervention des gouvernements nationaux des Etats membres. Et la

pratique a démontré que la plupart de ces gouvernements ne sont pas informés des possibilités d'appui aux femmes de la pêche ou en tout cas n'en voient pas l'importance.

On a eu droit à des exposés sur un certain nombre de projets destinés aux femmes et financés par un programme européen de développement de la petite pêche côtière. Cela a donné lieu parfois à la création de coopératives, de réseaux commerciaux ou d'appui pour les femmes. Parfois il s'est agi de formation en informatique, en comptabilité et pratiques commerciales. Ces projets, qui se sont révélés utiles, restaient de nature expérimentale.

L'attention des participantes s'est ravivée lorsque M. Holmquist a commencé son discours de clôture en faisant un certain nombre d'observations :

- La PCP concerne non seulement les personnes embarquées mais aussi les gens à terre. Il importe donc de ne pas laisser les femmes de côté.
- Il est évident que les femmes ont du mal à s'informer, à se former, à accéder à la ressource.
- La Direction générale de la pêche s'engage à soutenir activement les réseaux de femmes au niveau européen. Pour commencer il y aura notamment l'ouverture d'un site Internet et d'une boîte aux lettres.
- La DG Pêche va enquêter sur les conditions de travail dans le secteur de la pêche et étudier les moyens d'améliorer l'image de marque de cette branche d'activités.
- La DG Pêche s'intéressera davantage aux aspects socio-économiques du secteur de la pêche.
- La DG Pêche est prête à encourager la participation des femmes aux Conseils consultatifs régionaux.
- La pollution de l'environnement est un sujet qui préoccupe également la Commission européenne. Mais il n'est pas facile de renforcer la réglementation et les sanctions car les Etats membres ont souvent d'autres priorités.
- La DG Pêche s'attachera à améliorer les connaissances sur le rôle des femmes dans la pêche et à suivre les recommandations de la présente conférence.
- On poussera les Pays membres à prêter plus d'attention aux intérêts des femmes de la pêche au niveau local et au niveau régional.

Pour contacter Cornélie : [cornelie.quist@wolmail.nl](mailto:cornelie.quist@wolmail.nl)

## Union européenne/Pays-Bas

### Elles ont fait entendre leur voix

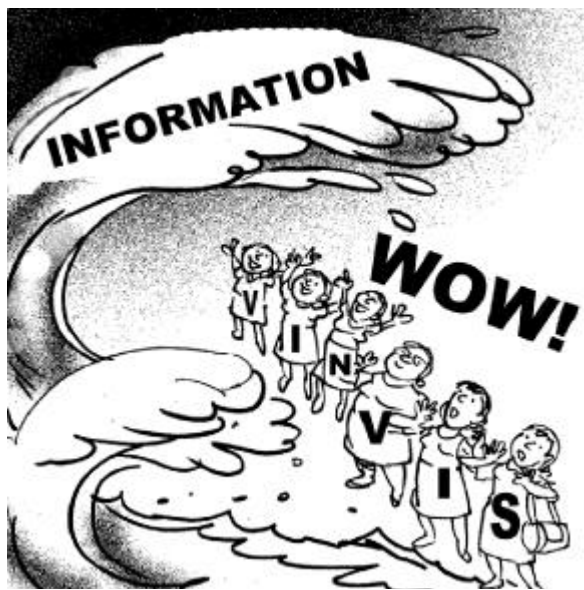
*Les femmes du réseau VinVis ont trouvé très intéressante la réunion des femmes de la pêche, mais un peu massive quand même*

**par Cornélie Quist, membre de l'ICSF, personne à contacter pour VinVis**

Six femmes de VinVis, qui est le réseau des femmes de la pêche aux Pays-Bas, ont participé à la conférence de l'UE sur le rôle des femmes de la pêche.

C'était la première fois qu'elles participaient à un événement de ce genre et elles ont été un peu écrasées par son caractère un peu massif et officiel. Mais toutes ont dit que c'était pour elles une expérience particulièrement importante.

Entendre d'autres femmes de la pêche européenne parler de leur vie et du rôle important que jouent partout les femmes dans ce secteur s'est révélé pour elles très intéressant et très encourageant. Elles ont aussi beaucoup appris sur les programmes de l'UE : une inondation presque !



Elles ont dit que, auparavant, l'UE avait toujours été pour elles quelque chose de très abstrait et de bien lointain. Au cours de la conférence, elles ont eu l'occasion d'avoir des contacts directs avec de hauts fonctionnaires de la Commission européenne, ce qui a été pour les deux parties un encouragement à promouvoir le rôle des femmes dans la pêche.

Les Hollandaises ont saisi l'occasion pour contacter le commissaire à la pêche en personne, M. Fischler, et lui remettre une lettre contenant les doléances des femmes

de la pêche des Pays-Bas. Elles ont été très heureuses de constater qu'il a pris le temps de leur parler et de s'intéresser à leurs problèmes. Les femmes ont apprécié qu'on veuille bien écouter leurs voix, et cela les a encouragées à persévérer pour qu'on les reconnaisse à leur juste valeur.

Elles ont cependant exprimé une critique : cette conférence ne leur a guère donné le temps d'échanger entre elles. Or pour pouvoir obtenir des résultats au niveau national, elles estiment qu'il leur faut tout d'abord renforcer les organisations et le réseau des femmes. Elles espèrent que les paroles prononcées par les représentants de la Commission européenne en ce sens ne resteront pas lettres mortes.

Pour contacter Cornelia Quist: [cornelia.quist@webmail.nl](mailto:cornelia.quist@webmail.nl)

## Union européenne/Espagne

### J'ai ramassé du mazout sur les plages...

*Témoignage direct des conséquences sur les côtes galiciennes du naufrage du pétrolier Prestige*

**Déclaration adressée au Comité consultatif de la pêche et de l'aquaculture de l'UE  
par Cristina López Rodríguez, de  
ECODESAROLLO GAIA, le 16 décembre 2002**

Je viens de la Galice où depuis un mois je me déplace sur la côte, de l'embouchure du Fo à l'embouchure du Miño.

J'étais parmi d'autres bénévoles en train de ramasser le fioul échoué. J'ai vu le désespoir des marins qui ramassaient ces déchets sur la mer, les mains nues.

J'ai vu le désespoir des femmes qui avec leurs râteaux raclaient une couche de fioul pour découvrir le sable et, sous le sable, une autre couche de fioul.

J'ai vu de mes yeux monter la marée noire. J'ai assisté aux réunions, aux débats, aux manifestations, aux rassemblements silencieux, aux diverses actions où les gens réclamaient leurs droits. Les Galiciens n'ont pas abandonné la partie mais ils ont besoin d'aide.

J'ai rencontré des femmes qui sont en prise directe avec la mer – les ramasseuses de coquillages – et celles qui dépendent indirectement de la mer : femmes de pêcheurs, fabricantes de filets et plein d'autres. Je leur ai parlé dans les ports, dans les maisons, sur les plages, dans la rue.

Face à l'avenir, il y a énormément d'incertitude et de désespérance. On est dégoûté, on est partout inquiet. Mais on n'a pas l'impression pour autant que les gens abandonnent la partie : la vie va continuer!

Là où la pêche est interdite, les pêcheurs reçoivent une aide. Là où il n'y a pas d'interdiction, la situation est encore plus difficile parce que le poisson se vend mal.

C'est très bien de parler de programmes de réhabilitation de l'environnement, d'activation des processus biologiques (nettoyage, plantation, ensemencement...), de promotion des produits de la mer galiciens, d'indemnisation.

Mais les ramasseuses de coquillages sont au chômage et les jeunes doivent aller chercher du travail loin de chez eux. Il est évident que la pêche galicienne est en pleine crise.

Nous sommes confrontés à une crise sociale majeure qui touche toute la population de Galice, les femmes en particulier. Je pense aux ramasseuses de coquillages, à celles qui vivent de la pêche, à toutes celles qui maintiennent le tissu familial et social du littoral galicien.

Aujourd'hui plus que jamais la place des femmes dans cette société est bien visible. De nouveaux obstacles se dressent devant nous car ce qui structurait et faisait la cohésion du groupe et des familles est en train de vaciller. Nous sommes confrontés à des problèmes sociaux majeurs auxquels il faudra bien trouver des remèdes.

Il faut maintenant analyser de fond en comble la situation en Galice, produire un rapport social qui tienne compte du point de vue des femmes, de l'opinion, des besoins et des propositions des femmes qui vivent directement ou indirectement de la pêche. Il faut des mesures sociales renforcées pour faire face aux nécessités de l'heure.

L'environnement a déjà beaucoup souffert. Maintenant il faut aussi s'attaquer aux problèmes sociaux dont nous prenons de plus en plus conscience face aux drames que nous vivons. Il est urgent de reconnaître le rôle des femmes et de leur apporter l'aide qu'impose la situation pour réduire les effets des événements tragiques que nous vivons.

Pour contacter Cristina : [sircotim@teleline.es](mailto:sircotim@teleline.es)

## Amérique latine/Chili

### Ici les femmes ça compte

*Dans les communautés huilliche, les femmes sont bien présentes sur le plan social, politique et économique*

par **Claudia Meneses Z et Maria Teresa López, conseillères pour le développement des communautés littorales, Chili**

Sur la grande île de Chiloé, les communautés littorales ont toujours eu une relation intime avec l'environnement marin. Il est bon de rappeler cette constante au moment où on accorde la priorité à la modernisation des services publics et à l'augmentation de la production. Le Chili semble vouloir s'intégrer au monde extérieur et, dans cette optique de désenclavement, projette par exemple de construire un pont qui, par dessus le canal de Chacao, relierait Chiloé au continent. C'est le projet du Bicentenaire.



Les communautés autochtones huilliche ont réussi à résister aux poussées de la modernisation. Elles se sont tournées vers la mer, se sont établies sur le littoral où s'est développée une culture paysanne autonome.

Ces gens préfèrent un système de libre accès à la ressource car cela leur a permis pendant des décennies de vivre gratuitement de la mer. Une étude de 2001 portant sur le district de Quellon (lat. 42°50' à 43°40') illustre bien la vie des campagnes qui combine activités de pêche et activités des champs. Dans cette région, environ 80 pour cent de la population est huilliche et son niveau de scolarisation est faible.

Aujourd'hui de profonds changements sont en cours en matière de réglementation des pêches et les conséquences ne sont pas encore très bien évaluées. Un certain nombre d'activités se sont développées sur la côte, pêche industrielle, aquaculture, salmoniculture, tourisme, expansion urbaine, tandis que se produisait un amenuisement progressif de la ressource. Dans le district de Quellon et sur l'île de Chiloé en général, tout cela fragilise l'avenir de la pêche et met à mal les conditions de vie des hommes et des femmes qui vivent de la mer.

Le sentiment de crise est largement partagé. Les organisations locales (*sindicatos* indépendants ou unions de travailleurs) voient bien qu'ils doivent élaborer des stratégies pour faciliter les reconversions et diversifier l'activité productive, qu'il faut assurer une exploitation plus raisonnée de la ressource et une bonne intégration au marché et aux autres systèmes en place dans la société.

Dans le district de Quellon, jusqu'à une date récente, il n'était pas possible d'aller jusqu'au collège faute d'infrastructure, et un bon nombre d'hommes et de femmes de la pêche n'ont pas les huit années de scolarisation nécessaires pour s'inscrire comme artisans pêcheurs. Grâce à l'implication de militants du développement rural et à des programmes de formation des adultes, on s'efforce de résoudre ces problèmes.

Treize *sindicatos* se sont constitués dans le district de Quellon, dont dix en milieu rural et trois en ville, et d'autres projets sont en cours. D'une structure à l'autre, le nombre des adhérents varie de 25 à 160. Dans dix d'entre elles, il y a un nombre significatif de femmes : 35 à 45 en moyenne.

Toutes ces structures sont déclarées à l'Administration et elles ont une forte connotation huilliche. La participation des adhérents et des représentants est partout élevée, chacun étant à la fois conscient de ses droits et de ses responsabilités.

Actuellement, avec l'appui de la CONAPACH, l'organisation nationale des pêcheurs artisans du Chili, un programme de formation des adultes est en cours dans trois *sindicatos* ruraux et un *sindicato* urbain du district de Quellon. Il s'agit d'étudier les problèmes de genres et d'égalité dans le projet d'éducation et aussi dans le contexte du développement durable, en tenant compte des divers aspects : social, culturel, politique, économique.

La présence des femmes dans les organisations est tout à fait caractéristique. Cela fait partie de la culture des populations rurales de cette région qui pratiquent la pêche, et cela s'explique par la forte présence des Huilliche, chez qui les femmes ont fréquemment toutes sortes d'activités : ramassage, pêche, plongée pour des coquillages, culture d'algues et de bivalves. Il arrive à ces femmes d'assumer des responsabilités dans les comités de pilotage.

Il serait bon de pousser plus avant les études sur l'influence qu'ont pu avoir les traditions huilliche et la place des femmes dans l'élaboration de stratégies de gestion pour la préservation de zones humides (Huilidad et Compu). Pour l'exploitation des gisements de *gracilaria*, par exemple, certains *sindicatos* mixtes (hommes et femmes) de la région se sont imposés des périodes de fermeture : l'algue est cueillie quatre jours seulement dans le mois, aux marées les plus basses.

Si l'on se place dans une perspective de genres, on comprend mieux ce qui se passe aujourd'hui dans les *sindicatos* ruraux. Ils sont en train de collecter des données qui permettront d'identifier des zones propices à une gestion et une exploitation des ressources benthiques dans le district de Quellon. Il s'agit d'une phase préalable avant de faire une demande de création de zones de gestion officielles. Dans les zones humides de Huilidad, à Compu, et sur l'île de Chaullin, grâce à l'intervention d'une équipe de spécialistes de l'Administration en 2001, il a été prévu une zone qui contient des ressources benthiques et où il n'y aura pas d'autres concessions.

Il faut savoir que, dans tous ces cas, chaque organisation finance le travail des consultants (quatre personnes) sur leurs propres fonds, qui sont alimentés par les cotisations des adhérents. L'organisation fournit le bateau, le carburant, le transport et elle participe aux visites qui serviront à délimiter les périmètres les plus productifs. L'organisation fait également des propositions qui contribueront à élaborer le rapport sur lequel se fondera la décision de créer une zone de gestion.

Actuellement plusieurs *caletas* du district de Quellon ont demandé au Sous-secrétariat des pêches de procéder à des études de base pour localiser et évaluer par échantillonnage les espèces benthiques qui feront l'objet de mesures de gestion. Ensuite elles élaboreront un projet de gestion et d'exploitation pour le secteur qui constituera une Zone de gestion et d'exploitation. Au cours de cette phase qui dure quatre ans, on parvient progressivement au niveau de conservation qui s'impose pour gérer la ressource et mettre en valeur

toutes ses possibilités. Dans ce même temps, les femmes huilliche assument une fonction essentielle dans la surveillance et le suivi de la ressource. Au niveau du gouvernement, dans le cadre du Programme d'amélioration de la gestion (PMG), il est recommandé que « l'égalité entre les genres doit prévaloir dans les zones de gestion du pays ».

On espère que les femmes du littoral du sud de l'île de Chiloé, inspirées par les pratiques traditionnelles huilliche, pourront mener à bien le projet qui permettra de rassembler toute information pertinente sur les activités de production des Zones de gestion et sur le capital naturel (inventaire des espèces), les écosystèmes, la répartition des tâches entre hommes et femmes, sur les divers aspects économiques et politiques (contrôle et répartition de la ressource...).

*Pour contacter Maria Teresa López :  
[mtlopezb@hotmail.com](mailto:mtlopezb@hotmail.com)*

## Afrique/Tanzanie

### Quel sera l'avenir ?

*Les femmes doivent toujours se battre pour avoir une place dans les pêcheries du Lac Victoria tournées vers l'exportation*

**par Modesta Medard, chercheuse à l'Institut de recherche des pêches, Mwanza, Tanzanie, Article basé sur son mémoire de maîtrise**

La mondialisation de la pêche est en train de transformer les structures des marchés et, ce faisant, les relations de genres. Les processus sociaux, politiques et économiques fonctionnent à la fois sur le plan local et sur le plan mondial. Dans les pêcheries du Lac Victoria et les communautés de pêcheurs, en matière de capital, d'équipement et de débouchés, on dépendait auparavant des possibilités locales. Depuis on s'est tourné vers l'exportation et on a fait venir des investissements et de l'équipement de l'extérieur. Dans ce processus, les relations de genres ont joué un rôle.

Le Lac Victoria est le deuxième plus grand lac d'eau douce du monde. Il y a trois pays riverains : la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya. La Tanzanie produit là 60 pour cent de son poisson d'eau douce, ce qui est un apport important pour l'alimentation du pays et pour ses réserves en devises. Ces pêcheries fournissent emplois et revenus à plus de 32 000 pêcheurs à plein temps et 500 000 personnes sont concernées par diverses activités de pêche, formelles ou informelles. Dans la région de Kagera, au nord-ouest du pays, le poisson se

mangeait traditionnellement surtout frais. Ce qui allait vers des marchés plus distants était séché et fumé. La répartition du travail entre les hommes et les femmes variait d'un endroit à l'autre suivant les coutumes de l'ethnie impliquée. A l'est, les femmes faisaient plus le commerce du poisson que celles du centre et de l'ouest. Les traditions locales empêchaient généralement les femmes de s'éloigner de chez elles et donc d'avoir une large activité commerciale dans le poisson. On se déplaçait surtout à pied ou à vélo, ce qui confinait le plus souvent les poissonnières aux marchés du voisinage.

Depuis les années 1980, on a beaucoup investi dans la perche du Nil. C'est devenu l'une des principales activités économiques de la région. Les ateliers de transformation industrielle et les bases de pêche alimentent les revenus des populations qui vivent sur le pourtour du lac. Des études récentes portant sur le secteur tanzanien ont fait ressortir un certain nombre de problèmes chez les petits transformateurs et petits mareyeurs lorsqu'ils ont essayé de profiter des flux d'exportation de la perche du Nil à partir des années 1980.

Les deux gros problèmes auxquels sont confrontés les hommes aussi bien que les femmes sont le transport et le manque de fonds. Mais les indications quantitatives et qualitatives dont on dispose montre que la plupart des fournisseurs des ateliers de transformation en perche du Nil sont des hommes. En 2000, on dénombrait 84 pour cent d'hommes et 16 pour cent de femmes.

Ce sont les hommes qui contrôlent largement les nouvelles technologies de la filière de la perche du Nil. Les propriétaires des ateliers de transformation expliquent la prédominance des hommes dans cette activité par le fait qu'il leur est plus facile d'obtenir des capitaux pour l'achat d'un bateau collecteur, pour constituer un fonds de démarrage et embaucher de la main-d'œuvre. Ils ajoutent que les hommes sont plus libres pour se déplacer fréquemment et qu'ils ont plus de chance de trouver des garants pour leurs affaires. On dit aussi qu'ils sont plus hardis que les femmes pour demander aux transformateurs industriels des prêts et des avances qui aideront à acquérir la matière première.

Au bord du Lac Victoria (partie tanzanienne), les hommes et les femmes ont des façons différentes de pratiquer le commerce du poisson. Les femmes plus que les hommes ont souvent un autre travail à côté de leur commerce de poisson : 57 pour cent sont uniquement des poissonnières, 43 pour cent ont une activité supplémentaire. Dans la partie tanzanienne, 74 pour cent des hommes se concentrent sur leur

commerce de poisson et 24 pour cent font autre chose en plus. S'il y a davantage de femmes à avoir une activité mixte c'est peut-être parce qu'elles se sentent plus vulnérables et moins assurées de leurs revenus dans les activités liées à la pêche.

S'il y avait moins de femmes que d'hommes à faire le courtier pour les ateliers de transformation, il y avait par contre davantage de femmes à acheter et à transformer le rebut de ces entreprises pendant les trois premières années de leur fonctionnement en Tanzanie. Le squelette (appelé localement *punk*) passait alors dans les déchets et l'entreprise devait payer pour s'en débarrasser. Afin de supprimer cette dépense, elle s'est mise à les vendre et les femmes ont été les premières à se présenter. Cela a commencé en 1993, un an après le démarrage des ateliers de transformation en Tanzanie. Selon une étude réalisée dans des sites de préparation des *punk*, 70 pour cent des personnes pratiquant ce commerce étaient des femmes.

Du côté tanzanien du lac, dans six entreprises traitant la perche du Nil, environ 67 pour cent des personnes achetant pour transformation ultérieure les « chutes » étaient des femmes. Celles-ci venaient enlever la marchandise dans des baquets, des paniers, des charrettes à bras ou des brouettes pour l'envoyer jusqu'aux sites de transformation.

En 1997, entre 4 et 7 tonnes de squelettes frais valaient, au prix de gros, entre 60 000 et 90 000 shillings tanzaniens (75-112,50 \$). Après fumage et séchage, on pouvait en tirer entre 100 000 et 120 000 shillings (125-150 \$). Avec les revenus générés par cette activité, des femmes mariées ou célibataires ont réussi à bâtir un logement, elles ont acheté de la nourriture et des habits pour la famille, payé pour l'école et des soins médicaux.

Au fil du temps, cependant, les ateliers de transformation ont amélioré leurs techniques de filetage de sorte qu'il ne restait plus guère de chair sur les arêtes et que les femmes n'arrivaient plus à obtenir une matière première valable. Certaines d'entre elles se sont alors mises à piler les *punks* dans des mortiers fabriqués sur place pour les donner à leur volaille.

D'autres changements sont venus contrarier l'activité de ces femmes industrieuses. En 1996-1997, à la suite de nouveaux investissements dans les entreprises spécialisées, les arêtes de poisson ont fait leur entrée commerciale dans les aliments pour le bétail. Les principaux marchés pour le *punk* transformé étaient Shinyanga, Tabora, Dodoma, Morogoro, Singida, Mwanza, Mara et d'autres localités de la région de Kagera. Les principaux marchés pour la farine de



poisson étaient Dar Es Salam, Arusha, Mwanza, Morogoro, Dodoma et des pays voisins (Zambie, Kenya...).

En 1998, l'Union européenne a renforcé ses normes sanitaires pour le poisson importé, ce qui imposait des changements aux ateliers traitant la perche du Nil, par exemple faire appel à des acheteurs en gros pour l'enlèvement des sous-produits de l'établissement. Les entrées étaient ainsi rapidement délogées et les risques que pouvaient présenter tous ces gens et ces déchets également réduits. Malheureusement, avec le nouveau système beaucoup de femmes ont dû lâcher leur commerce, la plupart ne pouvant pas résister à la concurrence des hommes pour se procurer les déchets qui entreraient dans l'alimentation humaine ou animale. L'augmentation de la demande a fait monter les prix et les femmes n'ont pas pu suivre.



La filière de la perche du Nil est très axée sur l'exportation et n'offre pas aux femmes beaucoup de possibilités pour trouver du travail ou faire des affaires. Du coup, certaines se sont mises à acheter des juvéniles capturés par des moyens illégaux. Officiellement on ne peut prélever une perche du Nil en dessous d'une livre. Pour acheter le poisson réglementaire, il faut des sous si l'on veut concurrencer les courtiers qui travaillent pour les ateliers de transformation et qui sont les principaux acheteurs. Mais ils n'ont pas le droit d'acheter de la perche en dessous d'une livre, des juvéniles.

Parce que le poisson capturé dans la légalité est devenu cher pour les petits commerçants qui approvisionnent les marchés locaux, parce que le petit poisson est meilleur marché, parce que les consommateurs du coin

ont des revenus en baisse et ne peuvent pas acheter à n'importe quel prix, les poissonnières se sont mises à acheter du poisson capturé avec du petit maillage pour le revendre aux courtiers des usines. Mais cette source de revenus est pour elles bien précaire.

Le poisson de moins d'une livre capturé par des sennes de plage et des filets maillants sous-calibrés est proposé aux courtiers parce qu'ils offrent de meilleurs prix. Certaines poissonnières passent la nuit

dans les sites où on pêche à la senne de plage en espérant être prioritaires pour l'achat des captures. D'autres ont quitté le métier et vendent maintenant autre chose. Si on parvient à éliminer la pêche illégale, les poissonnières (vendeuses et transformatrices) qui restent n'arriveront sans doute plus à se procurer du poisson.

La mondialisation a évidemment donné de nouvelles chances à un certain nombre de femmes mais elle a aussi fragilisé l'indépendance économique de beaucoup d'autres qui ont maintenant encore plus de mal à gagner leur vie et à faire vivre leur famille. La mondialisation a eu des effets sur l'environnement, elle a exacerbé la concurrence et les pratiques frauduleuses dans la filière, elle a rendu plus difficile l'accès à la matière première, elle a enfermé les femmes dans les emplois mal rémunérés et fragiles des usines.

Pour contacter Modesta : [modentara@hotmail.com](mailto:modentara@hotmail.com) ou [modesta\\_medard@yahoo.co.uk](mailto:modesta_medard@yahoo.co.uk)

Publication/Royaume-Uni

### Changement de marée

**Voici l'avant-propos du livre intitulé *Turning the Tide : The 1968 Trawler Tragedy and the Wives' Campaign for Safety* (Changement de marée : le naufrage des chalutiers de 1968 et la campagne des femmes pour une meilleure sécurité en mer), par Rupert Creed, préparé par Sara Hawkins, publié par Back Door Press, 1998. Cet avant-propos est de John Prescott, membre du Parlement.**

«En janvier et février de l'année 1968, trois chalutiers de Hull ont coulé et cinquante-huit hommes ont disparu. Les accidents se sont produits coup sur coup : pour les gens de Hessle Road, cela a été comme une vague de fond. Pour les proches, la perte d'un père, d'un frère ou d'un fils a évidemment été un grand choc mais dans une communauté aussi soudée tout le monde était touché : ce fut un deuil massif. Depuis des générations,

les femmes de Hessle Road vivaient avec des tragédies. En 1998, cependant, elles ont refusé d'accepter que la perte de leurs hommes était un accident naturel, un coup du sort. Elles savaient que la pêche dont elles vivaient tuait aussi parfois leurs hommes, mais il fallait que les choses changent. Du chagrin est né la colère et une force irréprouvable pour provoquer le changement. Ce livre est l'histoire de leur lutte et des changements qui ont suivi.

Je suis fier d'avoir tenu un rôle dans cette histoire. En 1968, je voyais bien qu'il y avait un lien entre ce qui arrivait aux pêcheurs et leurs conditions de travail et d'emploi, bien pires à l'époque. J'ai découvert qu'ils devaient fournir eux-mêmes le matelas à bord et que leur coin était pire que dans une prison. On ne s'occupait guère des questions de sécurité. La Loi sur la marine marchande pesait sur eux de tout son poids et leur imposait des conditions qui n'étaient plus acceptables à notre époque. C'était une législation anachronique qui datait du XIXème siècle. A Hull nous avons formé un groupe déterminé à militer pour qu'on y apporte des réformes.

J'ai assisté à la réunion des femmes à Victoria Hall, dans Hessle Road, en cette froide soirée de février 1968. Ce n'était pas le genre de réunion politique à laquelle j'avais l'habitude de participer. Dehors il y avait des poussettes et à l'intérieur plein de femmes avec enfants et bébés. Elles faisaient peine à voir. C'était un acte politique évidemment mais qui ne s'inspirait pas de théories, d'idéologies. L'impulsion venait d'ailleurs, du fond des coeurs, dans cette communauté qui se sentait menacée et qui voulait que ça change.



Ce livre nous plonge dans un mode de vie qui a presque disparu. C'est une tranche d'histoire, à un moment donné, dans une communauté locale. Mais c'est une

histoire locale qui a une signification nationale. La campagne lancée par ces femmes de Hull en 1968, parmi lesquelles l'attachant personnage de Lil Bilocca, a constitué un véritable tournant dans le secteur de la pêche. Ces femmes, qui ne se considéraient pas à vrai dire comme un mouvement féministe, ont malgré tout écrit un chapitre important de la longue marche pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ce livre est le fruit d'une abondante recherche et de multiples témoignages personnels. Il a été écrit avec l'aide et les conseils de la communauté qu'il décrit. C'est un témoignage direct des femmes et des hommes qui ont participé aux événements. C'est leur histoire et leur victoire ».

## Informations/Afrique du Sud

### Enfin autorisés à pêcher

*Craig Elyot, Africa Eye News Service (Nelspruit), Durban, Afrique du Sud, 12 décembre 2002*  
(<http://allafrica.com/stories/200212120305.html>)

Dans le cadre de la transformation globale de la pêche sud-africaine, les hommes et les femmes qui pratiquent une pêche de subsistance sur la côte nord du KwaZulu-Natal auront le droit de cueillir des moules et des baits à partir de dimanche prochain.

Jusqu'à présent, il était interdit de prélever des moules brunes et des red baits (*Pyura stolonifera*), mais le vice-ministre chargé de l'environnement, Rejoice Mabudafhasi, accordera ce dimanche une dérogation au Sokhulu Buhlebemvelo Mussel Committee, dont la plupart des membres sont des femmes.

C'est la première fois qu'on accorde une dérogation dans la province depuis la promulgation de la Loi sur les ressources biomarines qui est entrée en vigueur en septembre 1998. C'est la première fois également que les pêcheurs de Sokhulu sont officiellement autorisés à récolter ces produits, la première fois aussi que le comité a une reconnaissance officielle.

Selon Maureen Mndaweni, porte-parole de Ezemvelo-Wildlife (organisme de conservation de la nature), ce n'était pas simple auparavant d'accorder des droits de pêche à la communauté Sokhulu parce qu'il y avait trop peu d'informations sur la question et qu'il n'y avait pas encore là de système de gestion.

Au début, après la constitution en décembre 1998 d'un groupe de travail sur la pêche de subsistance (SFTG) par le directeur général du Marine and Coastal Management (MCM), il s'agit tout d'abord d'accorder en 2001 des permis de pêche à des personnes pratiquant ce type de pêche.

En janvier 2001, ce groupe présente au MCM ses recommandations sur les façons de mettre en place des systèmes de gestion pour la pêche de subsistance. Les recommandations sont acceptées et on met alors en route une étude de faisabilité et on élabore un projet commercial. Selon la porte-parole, c'est sur la côte Est qu'on a localisé une bonne partie des gens qui pratiquent une pêche de subsistance. Dans cette région, le MCM ne dispose guère de moyens suffisants pour bien encadrer l'exploitation de la ressource.

En 2000, l'Agence norvégienne pour le développement (NORAD) a accordé une aide financière au MCM sur cinq ans pour mettre en œuvre un programme national de gestion de la pêche de subsistance.

Il s'agit de créer un service qui s'occupera des questions de gestion au niveau régional en collaboration avec le MCM et d'identifier les activités de pêche de subsistance et de petite pêche commerciale dans le KwaZulu-Natal. Il s'agit également d'élaborer des plans de gestion pour chaque pêcherie de la province (pêche de subsistance ou pêche commerciale), d'identifier les mesures de gestion à prendre et les travaux de recherche à entreprendre pour concrétiser les choses.

Le recensement des communautés qui pratiquent une pêche de subsistance est maintenant terminé et 80 pour cent d'entre elles ont pu bénéficier d'une formation sur les nouvelles politiques et leurs divers aspects juridiques. Les autres concessions seront accordées aux communautés dans le courant de l'année 2003.

## Informations/Royaume-Uni

### Les femmes sont là

*Extrait de l'article FAL approves corporate membership with the Irish (La FAL approuve l'affiliation en bloc du groupement des producteurs d'Irlande du Nord), signé de Morag Ledingham dans le Buchan Observer, 27 mars 2003. (www.buchanie.co.uk/archived/2003/Week\_012/news/fish\_fal.asp)*

Suite au compte-rendu de Sheryll Murray, directeur pour les Cornouailles de la Fishermen's Association Limited (FAL), sur la conférence des Femmes de la pêche à l'Université de Brest, compte tenu également de la campagne très opportune des Cod Crusaders (groupe de défense du cabillaud), le conseil d'administration de la FAL a décidé de créer une section féminine pour reconnaître les avantages certains que les femmes ont apporté dans le développement socio-économique du secteur de la pêche au Royaume-Uni.

Dans un premier temps, la section s'efforcera notamment de créer des contacts avec les structures féminines déjà en place en France, en Espagne, en Finlande pour tirer partie de leur expérience.

Le conseil d'administration a aussi prévu des arrangements pour faciliter le transfert des patrons pêcheurs de leur association actuelle à la FAL.

Le président de la FAL, Tom Hay, a déclaré : « Cela a été une journée historique. Avec l'appui certain de nos amis d'Irlande du Nord et la formation de la section féminine, la FAL entre dans une ère nouvelle. Nous sommes aujourd'hui confrontés à des temps très difficiles, mais quand on veut on peut. Depuis huit ans, nous avons prouvé qu'une petite association est capable, malgré d'énormes difficultés venant et du secteur de la pêche et de certains partis politiques, de faire bien des choses dans le pays ».

## Informations/Ghana

### Libérer les enfants de la pêche

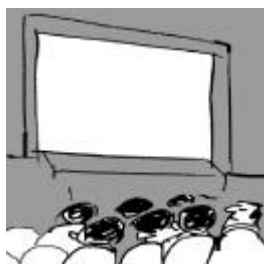
*Résumé d'un communiqué de presse de l'IOM (Organisation internationale pour les migrations), Genève, 11 mars 2003, qui attire l'attention sur les enfants au travail dans la pêche au Ghana*

En collaboration avec les autorités ghanéennes, l'OIT, le Catholic Relief Service et APPLE (une Ong locale), l'OIM a mis en œuvre un programme visant à faire revenir dans leurs familles plus de 1 200 enfants qui ont été soumis à un travail forcé dans les régions du Centre et de la Volta au Ghana.

A ce jour, le personnel de l'OIM a recensé 814 enfants qui travaillent quasiment comme des esclaves dans plusieurs communautés de pêcheurs installées sur les rives ou des îles du Lac Volta.

Ces victimes sont essentiellement des garçons âgés de 5 à 14 ans. Ils sont obligés de travailler du petit matin au coucher du soleil pour lancer les filets et les retirer de l'eau. Ils vivent à part entassés dans des cases couvertes de chaume, et ils sont mal nourris, parfois maltraités et ne touchent aucun salaire. Ils se nourrissent principalement de manioc et de bouillons bien légers. Ils ne consomment jamais de poisson. A cause de leur mauvaise alimentation, des conditions de vie et de travail déplorables, beaucoup souffrent d'affections véhiculées par l'eau et ont des retard de croissance.

*Pour plus d'information, contacter IOM Genève, tél. 41 22 717 91 11, mpi@iom.int*

**Film/Canada**

*An Untidy Package: Women and the Newfoundland Cod Moratorium (Les femmes et le moratoire sur la pêche au cabillaud : une politique bancale*

Commentaire de Alison Mews, directeur du Curriculum Materials Centre à la Faculté de pédagogie, Memorial

University de Terre-Neuve, St-John

Ce film s'efforce de contredire l'opinion courante selon laquelle les femmes de Terre-Neuve n'occupaient pas une grande place dans les pêcheries de morue avant l'imposition du moratoire et que les indemnités fédérales qu'elles ont reçues n'étaient qu'une prime s'ajoutant aux prestations versées au mari pour améliorer les indemnités globales de la famille. D'entrée de jeu, on apprend que le tiers des travailleurs touchés par l'effondrement de cette ressource était des femmes. A partir du point de vue de certaines d'entre elles, ce document analyse la crise de la morue et ses conséquences sur la société et les familles. On voit des extraits de vieux films montrant des femmes au travail à côté des hommes, de jolis plans rapprochés de fabrication de filets sur fond musical. Entre ces interludes, on entend le témoignage de cinq femmes appartenant à diverses communautés de la province. L'une d'entre elles est maire d'une petite localité du Labrador où la moitié du personnel de l'usine était des femmes. Elle a consacré sa vie à consolider sa communauté et elle est maintenant bouleversée de voir toute la jeunesse partir pour aller chercher du travail ailleurs. Une autre, qui est à la tête de la section syndicale locale, raconte comment l'appauvrissement brutal a provoqué des scènes de violence dans des ménages et parfois des divorces chez les adhérents. Toutes ces femmes, quel que soit leur niveau d'instruction, expriment avec force les profondes répercussions de la crise sur leur mode de vie. Elles exposent leurs points de vue sur l'absurdité de la surpêche et la façon inepte dont le gouvernement a mené ses programmes de formation et de réinsertion. Elles témoignent de façon poignante de certains aspects : manque d'intérêt accordé à l'éducation avant l'emploi dans la filière pêche, appel à des fonds d'urgence pour l'infrastructure, vision à court terme des politiques...

Malgré les belles images, cette vidéo n'est pas facile à regarder lorsque les femmes sont envahies par l'émotion. Leur colère et leur amertume à propos de la façon dont elles ont été traitées sont évidentes, mais aussi leur ténacité, leur résistance qui leur a permis de rester là où était leur vie, dans leurs communautés. C'est un document qui devrait intéresser ceux qui étudient l'histoire sociale du pays et la place des femmes.

Ce film a été réalisé sous la direction de Debbie McGee et produit par Nicole Hubert, Montréal, Québec, Office national du film du Canada, 1997, 4 min. et 36 sec., VHS, 39,95 \$, numéro de commande : C9197 131 (<http://www.umanitoba.ca/cm/vol6/no11/untidy.html>)

**YEMAYA**

Lettre de l'ICSF sur les Questions de Genres dans le Secteur de la Pêche

**publié par le**

Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche

27 College Road, Chennai 600 006

Inde

tél : 91 44 2827 5303

fax : 91 44 2825 4457

e.mail : [icsf@vsnl.com](mailto:icsf@vsnl.com)

site Internet : <http://www.icsf.net>

**préparé par**

Chandrika Sharma

**traduction**

Gildas Le Bihan-CRISLA, Lorient

**imprimé par**

Sri Venkatesa Printing House, Chennai

Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions pour améliorer le contenu de ce bulletin. Indiquez-nous aussi le nom de personnes susceptibles d'être intéressées par cette initiative. Nous serons très heureux de recevoir votre courrier et des articles à publier.

Les articles soumis par vous ou d'autres devront comporter 500 mots au maximum. Ils porteront sur des questions qui concernent directement les femmes et les hommes du monde de la pêche, sur des publications récentes, des réunions où la situation et l'action des femmes sont évoquées. Nous serions aussi heureux de recevoir des « tranches de vie » racontant les efforts de femmes et d'hommes qui militent pour une pêche durable et pour que la société reconnaisse leur apport à ce secteur d'activité. Ajoutez deux ou trois lignes sur l'auteur